

## **Plan de protection**

Responsables pour l'école de danse L'Alternative :  
Jean Leemann  
Beatriz Balboa

Mis à jour le 30.08.2021

Ce plan de protection a été établi dans le respect des exigences sanitaires et épidémiologiques émises par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) respectivement du canton de Vaud.

## **Arrivée**

Nous invitons les élèves à venir, si cela leur est possible, déjà habillés en tenue de danse.

## **Contrôle**

Chaque personne entrant dans l'école se désinfecte les mains avec la solution hydro-alcoolique mise à disposition à l'entrée.

La température de toute personne entrant dans l'école est prise. Le seuil est fixé à 37.5°C

## **Parties communes**

**Port du masque obligatoire dans toutes les parties communes à partir de 12 ans.**

Les élèves se rendent un par un aux toilettes.

Les élèves sont priés d'arriver à l'heure au cours et de quitter les locaux le plus rapidement possible après le cours.

## **Accompagnants**

**Les parents, sont autorisés à entrer dans l'école - port du masque obligatoire!**

Les accompagnants doivent impérativement laisser leur coordonnées à l'entrée (traçage).

La salle d'attente est ouverte maximum 5 personnes et **port du masque obligatoire en tout temps.**

## **Cours de danse**

- **Port du masque pas obligatoire**
- **Maintenir les distances.**

## **Hygiène**

Les moniteurs et les participants se lavent les mains avant et après chaque cours. A défaut, ils utilisent un gel hydro-alcoolique.

## **Matériel**

Le matériel est désinfecté après chaque utilisation.

## **Traçage**

Nous sommes en mesure de garantir un traçage efficace grâce aux listes de présences.

## **Symptômes et quarantaine**

Merci lors de symptômes même légers de garder l'élève à la maison et de prévenir la direction.

Les symptômes principaux d'une infection sont les suivants: toux, maux de gorge, insuffisance respiratoire, fièvre, sensation de fièvre, douleurs musculaires, rhume, symptômes gastro-intestinaux, perte soudaine de l'odorat et/ou du goût.

Le cas échéant, ils en informent leur responsable. Pour pouvoir tracer les contacts en cas de contamination, la liste de présence doit impérativement être mise à jour à chaque cours.